

# ÉTUEFFONT

> Cours informatique  
P. 6



> Histoire  
P. 14



> Agenda  
P. 20



> Associations  
P. 25



> Journée citoyenne  
P. 3



# Sommaire

Le mot du Maire	René BAZIN	P. 3
Journée citoyenne	Marie-Ange MANIER	P. 3
Cours informatique	Jacques PETITJEAN - Les membres du club	P. 6
Conseil Municipal Enfants	Martine HAMELIN - Chantal PHILIPPON - Les Jeunes du CME	P. 9
Distillerie	Annie ISBLED	P. 12
Piscine	Christian CODDET, Président du syndicat	P. 13
Histoire	Bernard HEIDET	P. 14
Agenda des manifestations	Jean-Paul GRUEBER	P. 20
Assurance Maladie	CPAM Belfort	P. 24
Paroles aux associations		
A.C.C.A.	Les membres de l'association	P. 25
Val Fleury	Gabrielle STAUB	P. 25
R(H)APSOD'S	Carlos HAMELIN	P. 26
Pressoir	Jean-Luc LUCZAK	P. 27
Anciens Combattants	Carlos HAMELIN	P. 28
ÉLAN	Dominique GRISEY	P. 28
Une Rose Un Espoir	Corine ZARETTI	P. 29
<i>Les marcheurs d'Étueffont</i>	Martine HAMELIN	P. 29
Comité des fêtes	Dominique GRISEY	P. 30
École de musique	École de musique du pays sous-Vosgien	P. 30
Brèves municipales / réglementations	Martine HAMELIN - Annie ISBLED - Jacques PETITJEAN - Pierre-Olivier TOUSSAINT - Secrétariat	P. 31
État civil	Secrétariat	P. 38
Vivre ensemble à Étueffont	Alain FESSLER - Marianne BEAUFREZ - Nicolas IRÉNÉE	P. 39
Informations utiles	Jacques PETITJEAN - Secrétariat	P. 40

## Horaires d'ouverture

- ◆ Lundi 14h00 - 17h30
- ◆ Mardi 14h00 - 17h30
- ◆ Mercredi 8h30 - 11h30
- ◆ Jeudi 14h00 - 17h30
- ◆ Vendredi 14h00 - 17h30
- ◆ Samedi 9h00 - 12h00

## MAIRIE



## Contact

✉ : 1 rue de Rougemont  
90170 ÉTUEFFONT  
☎ : 03 84 54 60 40  
Fax : 03 84 54 69 81  
@ : [etueffont.mairie@wanadoo.fr](mailto:etueffont.mairie@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.etueffont.fr](http://www.etueffont.fr)

# Le mot du Maire



Ce bulletin retrace les actions engagées par la municipalité, les informations locales et réglementaires mais aussi les animations de toutes les associations du village.

Pour nous élus, le dossier principal de cette fin d'année est l'aménagement du centre APF. Après le choix de l'architecte, le principal travail est la recherche de toutes les subventions possibles avant la fin de l'année.

Sur ce site seront installés : l'école élémentaire avec intégration d'une classe de l'IMP Saint-Nicolas ; des logements ; des logements seniors ; un local ostéopathe et kinésithérapeute qui souhaite développer son activité.

Je remercie toutes les associations qui animent notre village et surtout l'équipe du Val Fleury qui s'affaire autour de nos plates-bandes et jardinières.

Il me reste à vous souhaiter un bel été et de très bonnes vacances !

Le Maire  
René BAZIN

**Devenir Sapeur-Pompier dans le cadre d'un service civique Pourquoi pas vous ?**

Recrutement de femmes et d'hommes entre 18 et 25 ans  
Renseignements : 03 84 58 78 00 ou [contact@sdis90.fr](mailto:contact@sdis90.fr)  
[www.pompiers90.fr](http://www.pompiers90.fr)

Date limite d'inscription le 15 septembre 2019

# Journée citoyenne



## Journée citoyenne (suite)



Le soleil n'était pas de la fête en cette journée citoyenne d'Étueffont du samedi 18 mai 2019. Mais la pluie nous a aussi épargnés, et il en aurait fallu bien plus pour décourager les quelques 112 bénévoles qui ont, comme chaque année, répondu présents à l'appel de la commune pour participer à l'entretien et l'embellissement de notre beau village. Et c'est avec une bonne humeur communicative et un enthousiasme toujours renouvelé que nos concitoyens engagés ont œuvré dans une quinzaine d'ateliers répartis entre la base de loisirs et le Mont Bonnet.

Fleurissement, réfection de peintures, désherbage de trottoirs, travaux à la forge et au pressoir et bien d'autres tâches récurrentes, mais ô combien importantes pour maintenir la qualité de notre cadre de vie, ont côtoyé cette année de nouveaux ateliers tels que la mise en place d'un « sanichien » proposé par le conseil

municipal enfant, l'éradication manuelle de la renouée du Japon au bord de l'eau, plante invasive dont il est indispensable d'empêcher la prolifération, ou encore quelques actions d'entretien des espaces verts de l'ex centre APF, en attendant le début des premiers travaux de réaménagement de cette zone située en plein cœur d'Étueffont.

Cette année encore, nous avons pu aussi compter parmi nous quelques « voisins » venus nous prêter main forte depuis Danjoutin, Bavilliers ou Belfort...

Pour terminer cette longue matinée d'efforts, tous les participants se sont réunis à l'EISCAE vers 13h, comme à l'accoutumée, pour un repas festif offert par la commune. Chacun a pu partager sur les résultats de son atelier, et raconter quelques anecdotes de la matinée, qui viendront enrichir nos mémoires de ces souvenirs qui font chaud au cœur.



# Journée citoyenne (suite)



## Journée citoyenne (suite)



## Cours informatique



Leur deuxième année est maintenant bien entamée et de beaux progrès ont été réalisés. **Marie Jeanne, Carlos, Jean François et moi-même** sommes fiers des efforts consentis par nos auditeurs et de leur assiduité aux cours d'info (Windows, internet, traitement de texte).

La preuve ? Chacun, ci-après vous adresse le message de leur choix agrémenté d'une photo. Ce travail a été effectué par chaque personne en toute autonomie. On peut ainsi constater l'étendue des compétences acquises au jour d'aujourd'hui.

Bravo à toutes et à tous et merci pour une bonne humeur jamais démentie.

Jacques *PETITJEAN*



C'est dans une salle gentiment mise à notre disposition par Monsieur Le Maire que s'organisent nos cours informatiques tous les mercredis matin à 10 h.

C'est avec beaucoup de sérieux, d'assiduité et de bonne humeur que nous évoluons, et élargissons nos connaissances. Nous travaillons à notre rythme aidés par 4 formateurs, Marie-Jeanne, Jacques, Carlos, et Jean-François totalement dévoués et à notre écoute. Nous les remercions pour leur gentillesse et leur dévouement.

**D. Bandel**

**Informatique et nous**

## Cours informatique (suite)



Aujourd'hui, mercredi, jour informatique c'est toujours un plaisir de se retrouver. Les amis et nos instructeurs, patients et toujours prêts à venir à notre secours.  
Merci, à Messieurs Petitjean, Hamelin, Philippon, Madame Ruedy très dévoués et souvent sollicités. Merci aussi à monsieur le Maire et ses conseillers d'avoir organisé ces cours, bien utiles à notre génération .

**Denise Peltier**



Chaque mercredi, encadré par quatre bénévoles, nous apprenons à nous familiariser avec l'ordinateur et faire des exercices. Cela se passe dans la bonne humeur, et avec la patience de nos instructeurs. En attendant de devenir des « pros », un grand merci à la collectivité.

**Catherine Godee**

Depuis septembre 2017 c'est avec plaisir que nous participons aux cours informatiques chaque mercredi.



Grâce à la présence de nos 4 formateurs et de leurs bons conseils nous avons acquis beaucoup de connaissances sans cesse renouvelées.

Quelques difficultés parfois mais la volonté de progresser l'emporte toujours.

C'est dans une atmosphère très chaleureuse et conviviale que nous évoluons sans omettre de remercier Marie-Jeanne, Jacques, Carlos et Jean-François pour leur travail ainsi que Mr Le Maire sans qui l'atelier n'aurait pas lieu.

**G. Masoni**

### Ma nouvelle passion



Passionnée par le jardinage, la marche et le football , encouragée par mon mari , je me suis enfin décidée à pousser la porte de la salle de mariage à la Mairie , prêtée gracieusement par notre commune, pour me perfectionner en informatique . Nous sommes un groupe de 10 à 13 personnes à nous retrouver tous les mercredis de 10h à 11h30 dans une ambiance chaleureuse . Ces cours nous sont donnés par 4 sympathiques , et très patients formateurs bénévoles . Comme quoi , nous pouvons apprendre à tout âge et sans dépenser un €, oui,oui!!! Ça existe c'est à Etueffont . Vous aussi ça vous tente ? Alors faites comme

moi, vous ne serez pas déçus, on vous attend.

**Jocelyne DIDIER**

Monsieur le maire, le conseil municipal et nos professeurs nous permettent de nous initier à l'informatique.

Pour atteindre notre objectif, ils nous demandent une seule chose : la persévérance.

Je pense que nous sommes sur le bon chemin de la réussite.

Merci à vous tous.

**Christiane Decker.**



Quel plaisir de se retrouver chaque semaine à la réunion informatique! Ambiance amicale, fou-rire, demande d'aide (clic gauche, clic droit ?) Pendant 1 heure et demie on oublie tout le reste. Grand merci à nos « aidants » pour ces bons moments vécus ensemble.

**Christiane LOLLIER**

## Cours informatique (suite)



Le mercredi matin, la mairie d'ETUEFFONT met à notre disposition, une salle afin de suivre bénévolement les cours d'initiation à l'informatique.

Grand merci à l'équipe qui nous instruit avec bonne humeur et bonne volonté.

**Paulette Poinot**

### Informatique :

**N**ous sommes un groupe de 14 personnes

**F**ormés par Marie Jeanne, Carlos, Jacques, Jean-François bénévoles et compétents

**O**rganisation très sympathique

**R**ésultats mitigés mais encourageants

**M**aitrise de l'ordinateur progressive

**A**ttention soutenue dans la bonne humeur

**T**ous les cours sont agréables

**I**ls sont adaptés pour chacun

**Q**uelque soit le niveau

**U**n mercredi qui nous sort de notre routine

**E**t qui nous crée des liens amicaux.

**Madeleine Walger, Viviane Chabrat**



### Mes mercredis matins

*Nous avons plaisir à nous retrouver chaque mercredi matin à notre club informatique à la mairie d'Etueffont où des formateurs professionnels bénévoles essaient de faire de nous des spécialistes de l'informatique les progrès sont visibles et en constante progression avec le nombre de séances accumulées les élèves de toutes générations confondus suivent attentivement une heure trente par semaine*

**Philippe BEGUE**



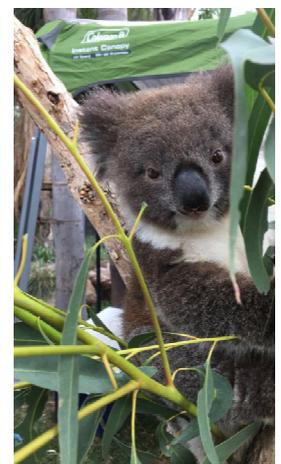
### PAUSE CASSE CROUTE

Travail effectué lors d'un cours informatique accompagné par nos très sympathiques bénévoles et même plus que ça !!

Un petit aperçu de la maman kangourou avec son bébé, photo prise en Australie (Adelaïde) circulant en toute liberté ainsi que les koalas ; c'est un réel bonheur !

Un grand MERCI à Mr le Maire de nous mettre à disposition la salle afin de permettre à toute l'équipe des cours informatiques de se rencontrer dans un esprit convivial .

**Colette CHAMBELLAND**



# Conseil Municipal Enfants

## Les élections

Neïla et Tim ont été élus au premier tour des élections du Conseil Municipal Enfants le 6 décembre.

Il restait à pourvoir deux sièges. Lilou et Théo l'ont emporté. Impressionnés, ces quatre jeunes ont siégé pour la première fois, le 12 janvier, avec dix autres camarades élus précédemment.

Ils ont rédigé une charte pour améliorer le comportement de chacun, (adulte et enfant) durant les séances - voir page 11.



## Nos projets

- Afin de fêter dignement le 30<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil Municipal Enfants, nous envisageons la visite du sénat pendant les vacances d'automne.
- Nous aimerions améliorer la sécurité dans le village : stationnement, vitesse, sensibilisation des parents qui attendent leurs enfants à la sortie de l'école.

# SÉCURITÉ DEVANT L'ÉCOLE

MAMAN

PAPA

MAMIE

PAPY

NOUNOU ...

Vous tenez à notre sécurité.

Alors nous vous demandons de nous attendre  
devant la mairie et non plus sur le  
trottoir devant l'école

MERCI

Les enfants de l'école



# Conseil Municipal Enfants (suite)

## Nos actions



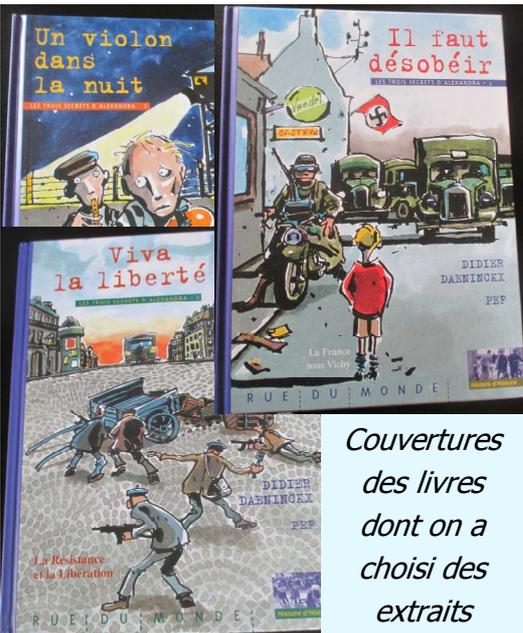
Afin d'améliorer la propreté dans le village, deux saniciens ont été installés : l'un rue de l'Église, l'autre près de l'école maternelle.

Une aire de « toilettes » pour chiens a été réalisée derrière l'église afin de permettre à tout propriétaire d'emmener son compagnon à 4 pattes se soulager à un emplacement réservé.

Ainsi les trottoirs et le stade pourront rester propres.



Distribution des colis pour Noël et des fleurs au printemps.



Couvertures des livres dont on a choisi des extraits

Vente de bleuets et lecture de messages le 8 mai

# Conseil Municipal Enfants (suite)

## Charte du Conseiller Municipal Enfant

Le conseiller municipal enfant s'engage à :

- Participer de façon assidue aux réunions et être ponctuel. En cas d'absence, il doit s'excuser (téléphone ou mail),
- Le téléphone portable doit être éteint,
- Lors des réunions, chacun doit respecter l'autre (enfants ou adultes), être poli, se tenir correctement,
- Chacun doit écouter les autres, lever la main pour prendre la parole, ne pas couper la parole de ceux qui interviennent,
- Informer l'ensemble de l'école des sujets discutés en conseil municipal enfants et de l'avancement des projets,
- Recueillir et être porte-parole des observations et des souhaits des camarades de l'école afin de les présenter lors des réunions,
- Mettre les idées en commun, débattre calmement, défendre de nouveaux projets, et les mener jusqu'au bout lorsque le conseil municipal les a validés,
- Faire vivre les commissions : Burkina Faso, sécurité routière et vie du village.

Le membre du groupe de pilotage adulte s'engage à :

- Laisser la parole aux enfants élus, prendre au sérieux les différents sujets et leur apporter une réponse,
- Faire le choix des différents projets avec l'ensemble des élus enfants,
- Etre disponible pour recevoir les élus enfants et les respecter.

La présente charte est adoptée et ratifiée par le Conseil Municipal Enfants le 9 Février 2019

Les signataires enfants et adultes,

The image shows a collection of handwritten signatures in blue ink. Some signatures are clearly legible, including 'Maffeo', 'ZC', 'Juliette', 'Jamelou', and 'N. Aubrie'. There are also several abstract, stylized signatures. The signatures are scattered across the page, with some appearing to be grouped together.

# Distillerie

## Rencontre de deux compères lors d'une fraîche matinée...

Le lieu est à Étueffont, un peu à l'écart. Poussons la porte... Et une odeur de fumée mêlée à celle de fruits et d'alcool vous accueille alors que la moiteur, la chaleur et les fumerolles qui s'échappent de la cuve font de ce moment passé avec eux un moment fort et inoubliable.



Ils sont deux copains qui se sont rencontrés sur les "bancs" du pressoir. Réunis pour la journée dans cette ambiance tranquille, feutrée même, où tous les sens sont en éveil ; ils sont venus pour perpétuer une tradition heureusement en train de revivre dans notre village.



À la question : Pourquoi venir distiller ses fruits ? Les deux répondent d'une seule voix : « pour ne pas perdre un savoir-faire ».

Pour Jean-Claude, que nous pouvons appeler l'Ancien, son désir de marcher dans les traces de son père, bouilleur de cru, est forte. Pendant 35 ans, il a aidé celui-ci engrangeant un savoir-faire au fil des ans. Les manipulations très précises demandent beaucoup de patience et de rigueur pour obtenir un liquide de qualité. Désolé de voir ce local de moins en moins utilisé, il a profité de rencontres faites au pressoir pour proposer son savoir-faire afin d'aider les nouveaux volontaires.



Pour Gilles, nous sommes dans la génération suivante.

Avoir la transmission d'un Ancien est une opportunité. De plus, « après une semaine de 5 jours de travail astronomique, passer une journée tranquille, calme à discuter cela équilibre avec les autres jours de la semaine ». Et secrètement il espère que ses enfants, à leur tour en se souvenant de l'action de leur père, aient envie eux aussi, de refaire ces gestes.

Faire de la qualité est leur principale préoccupation. Leur consommation n'est pas à la hauteur de leur production mais l'idée d'en offrir autour de soi permet d'en écouler la réserve.

De l'avis des deux, le local est très bien conçu, consciencieusement entretenu par la commune. C'est une évidence de continuer à le faire vivre.



**B**ien que la piscine ait confirmé la maîtrise de ses coûts de fonctionnement en 2018, l'année s'est achevée dans des conditions difficiles. La sécheresse, qui a empêché le remplissage du bassin en septembre, a causé des dommages à la structure et entraîné des réparations coûteuses et délicates. Par ailleurs, les installations techniques, qui ont à présent plus de 10 ans de service, montrent des signes évidents de faiblesse et nécessitent des rénovations importantes. Près de 100 000 € de travaux ont déjà été réalisés en 2018 avec notamment le changement complet de la chaudière au fioul et la rénovation du filtre à sable.

Ces travaux se poursuivent en 2019 avec notamment une rénovation de la chaufferie au bois et du chauffage solaire ainsi que l'installation d'un déchloramineur afin de limiter la présence de substances irritantes dans l'air. Un point important, surtout pour la saison d'été qui s'annonce, n'a malheureusement pas pu être réglé : c'est celui de la plage extérieure et de la pataugeoire. En effet, le litige qui concerne la garantie décennale de la structure n'a pas pu être réglé à l'amiable et l'affaire est

dans les mains de la justice ce qui implique des délais très longs avant de pouvoir intervenir.

En dépit de ces difficultés, l'équipe d'animation fait face et essaie d'améliorer chaque jour le fonctionnement et l'attractivité de cet équipement majeur de la commune. Ainsi le hall d'accueil a été modernisé et un écran d'information sera bientôt installé. Pour l'été, deux grands jeux à coussins d'air seront installés pour les enfants sur la plage extérieure ainsi que des chaises longues pour les parents. Les stages de natation hebdomadaires organisés systématiquement depuis 2 ans pour les enfants pendant les vacances scolaires connaissent un succès grandissant et seront donc maintenus tout l'été du 8 juillet au 24 août (le matin de 10h30 à 12h15 en 2 groupes). Les parents accompagnateurs pourront bénéficier de la plage extérieure pendant cette période en acquittant le tarif d'entrée. Sur la base de l'expérience des années précédentes les horaires d'ouverture pour l'été ont été modifiés. Ainsi la piscine sera ouverte au public du lundi au vendredi de 13h00 à 17h30, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août. La reprise des activités et des horaires habituels aura lieu le lundi 16 septembre.

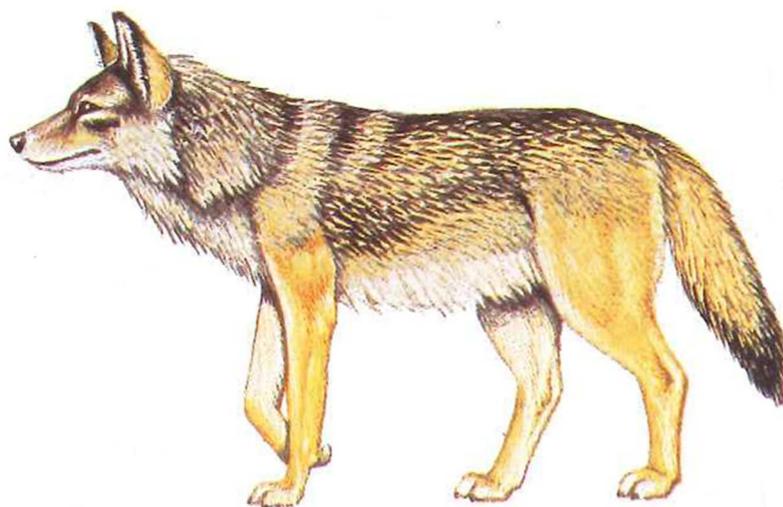
	<b>Période scolaire</b>	<b>Petites vacances</b>	<b>Vacances d'été</b>
Lundi		13h45 - 16h15	13h00 - 17h30
Mardi	16h30 - 18h15	13h45 - 18h15	13h00 - 17h30
Mercredi	9h00 - 11h45 13h45 - 17h30	13h45 - 17h30	13h00 - 17h30
Jeudi	17h30 - 20h15	13h45 - 16h15 17h30 - 20h15	13h00 - 17h30
Vendredi	17h30 - 20h15	13h45 - 16h15 17h30 - 20h15	13h00 - 17h30
Samedi			
Dimanche			

## « Canis lupus » est revenu...

Le loup disparaît officiellement de notre région en 1908 alors que 16 loups ont encore été tués en 1890, les derniers l'ayant été dans des zones refuges de montagne (autour de Masevaux) et de forêts (dans le Sundgau et Morvillars). Cependant la mémoire liée au loup reste vive dans la toponymie, comme "le trou du loup" près d'Étueffont, "la rue du loup pendu" à Menoncourt, tout au moins et à l'heure du retour du canidé en France le long de l'arc alpin, du Jura et même jusqu'en plaine du côté de la Champagne, à pas de loup, est là pour le rappeler.

Historiquement, le loup ne semble pas, en Alsace, avoir été l'objet de haine comme ailleurs en France où sa chasse était très populaire. On ne s'y résignait que quand les loups devenaient trop présents et proches des habitations, ce qui ne survenait que dans les épisodes de crise des sociétés humaines. Les archives ne signalent d'ailleurs aucune attaque de loup sain, sur aucun habitant de l'Alsace, ce qui confirme les travaux des éthologues montrant un animal en retrait des hommes, craintif et difficilement accessible en milieu naturel. Des documents anciens conservent l'histoire des accidents liés aux déprédations du loup, les comptes rendus de chasses ainsi que les versements de primes d'abattage. Excepté quand ils sont atteints de la rage, les loups sont fidèles à eux-mêmes, distants et craintifs. Ils fuient l'homme autant que possible et les rencontres en forêt avec cet animal, bien qu'il ne soit pas spécialement forestier, peuvent être qualifiées de miraculeuses.

Si les loups étaient si dangereux pour les hommes pourquoi aucun seigneur n'a-t-il pris la décision d'organiser des battues systématiques pour éradiquer l'animal ?



Il faudra attendre le 19<sup>ème</sup> siècle, les directives napoléoniennes et celles de la Restauration, pour voir se mettre en place une véritable politique d'élimination prioritaire du loup.

Comment en est-on arrivé à cette situation ?

La présence du loup est attestée depuis des temps très lointains et notamment lors des épisodes de guerres et de graves épidémies : à la chute de l'empire romain, la fuite des populations et leur dispersion par les invasions barbares ont favorisé le retour de l'espèce. Un peu plus tard, les vassaux de Charlemagne sont chargés de traquer les loups lors de leurs battues, s'exerçant ainsi à l'art de la guerre à moindre risque. Les moines défricheurs, dans leurs chroniques, relatent souvent la destruction de nombreux loups lors de l'écobuage ; en règle générale le loup recule lorsque les cultures progressent.

Les invasions normandes furent accompagnées par une recrudescence des loups car cet animal profite des conflits que se livrent les Hommes : en se nourrissant à moindre frais, il élimine comme charognards les cadavres humains qui pouvaient donner lieu à des épidémies. Le loup associé aux guerres, aux famines, aux maladies telle la peste bubonique est l'image du mal, incarnation du diable, fléau de dieu envoyé

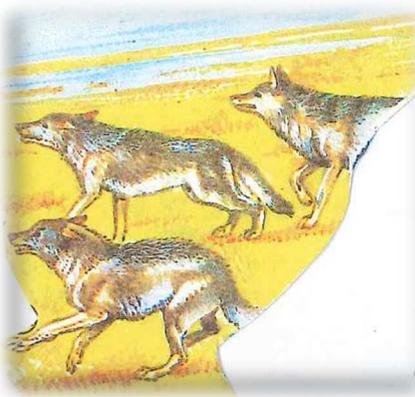
## Histoire (suite)

pour châtier des hommes s'écartant du droit chemin et de la lumière divine, image que les autorités civiles et religieuses vont fixer dans les consciences.

La "chronique des Dominicains de Guebwiller" évoque pendant tout le Moyen Âge des attaques de loup sur des enfants (un enfant-loup est même signalé en 1293), des animaux enragés s'attaquant à des populations en proie à la misère et à la disette, les grandes époques de la Peste Noire.

Avec la croyance aux loups garous, le 16<sup>ème</sup> siècle représente le paroxysme de la peur du loup : en pleine crise religieuse on retrouve les guerres entre "les loups protestants et catholiques". Le loup est le véhicule politique et religieux pour symboliser l'Autre, le mal absolu, soit le catholique soit le protestant. Les loups tués à la chasse ou tombés dans des pièges étaient suspendus aux "arbres à loups" au même titre que les protestants pendus au gibet.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, on cite la présence de meutes de loups : du fait d'hivers rigoureux les loups étaient affamés. Sans oublier, dans notre région, les conséquences terribles sur la population de la guerre de Trente Ans : famines, épidémies, abandon de terres profitent aux loups jamais aussi nombreux qu'à la fin de ce siècle et au début du 18<sup>ème</sup>. En mordant les habitants et les autres animaux, les loups provoquaient la rage contre laquelle il n'y avait nulle possibilité de soin (rappelons que le vaccin contre la rage ne fut appliqué qu'à partir de 1885 par Pasteur sur un jeune alsacien).



Au nom du salut public, une politique d'extermination volontaire débute peu avant 1789 et surtout après car les guerres révolutionnaires et celles de l'Empire constituent de grandes périodes à loups : ceux-ci suivent en effet les trajets des armées, les lieux de batailles depuis la Russie jusqu'à l'Alsace. Alors des primes d'abattage, très nombreuses et très coûteuses, sont distribuées par les autorités.

Le 19<sup>ème</sup> siècle est celui de la mort du loup, une véritable extermination de masse car il n'a jamais été aussi nombreux en France, des populations lupines enragées furent éradiquées par l'usage du poison essentiellement.

Et maintenant ?

Le loup, après avoir disparu de l'Hexagone, est revenu naturellement à partir de 1992 et a déjà investi au moins 33 départements.

Faut-il affirmer comme A. Nochy, l'écologue, que "le loup n'est ni gentil, ni méchant, il est dangereux et n'a absolument pas peur de l'homme" ?

Devenu "espèce protégée" depuis la Convention de Berne de 1979, son importance ne cesse de croître. Elle est estimée actuellement à plus de 500 unités d'où des problèmes de plus en plus évidents de cohabitation avec les éleveurs :

ainsi en 2017, 11 740 bêtes ont subi la morsure du loup et par voie de conséquence, 26 millions d'Euros d'indemnités ont été versés par l'État aux propriétaires de troupeaux et les chiffres sont toujours en hausse.

Quel sera l'avenir des relations entre l'Homme et le loup ?

### Documentation :

- *Revue d'Alsace* : n°132 - 2006
- *Articles de presse* : le Monde, le Figaro, l'Est Républicain - 2018
- *Ouvrage de A. Nochy* : "La bête qui mangeait le monde"

## ÉricWalger

Se relier au meilleur  
de soi-même !

### Hypnothérapie Thérapies brèves

Gérer son stress  
Améliorer la confiance en soi  
Insomnies, Addictions...

1, chemin de Saint Nicolas 90170 ETUEFFONT  
06 21 90 57 95 - walger.eric@wanadoo.fr

[walger-hypnose.fr](http://walger-hypnose.fr)

Consultations sur rendez-vous en cabinet ou à domicile



### CAFÉ / CONCERT « CAFÉ DE L'ÉTOILE »

5 rue de Giromagny - 90170 ÉTUEFFONT

☎ 03 84 54 67 40

#### Ouverture :

Lundi et mardi	10h à 20h
Mercredi	fermé
Jeudi et vendredi	10h à 1h
Samedi	10h à 2h
Dimanche	10h à 20h

*Soirées à thèmes : belote, concert, karaoké*



# MOREL

## Toitures

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE, - BARDAGE - ISOLATION

Franche-Comté . Alsace

11 Avenue de Schwabmünchen

90200 GIROMAGNY

Tél. 03 84 27 10 72 - [toiture.morel@wanadoo.fr](mailto:toiture.morel@wanadoo.fr)



## Boulangerie HUBERT Xavier

7 Grande Rue—90170 ÉTUEFFONT

Adeline et Xavier HUBERT, ainsi que toute l'équipe  
de la boulangerie vous accueillent :

**Du mardi au samedi De 6 h 30 à 12 h 30  
et de 16 h 00 à 19 h 30**

**Ainsi que le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30**

Retrouvez chaque jour notre large gamme de pains : Baguette, Banette, 1900 ainsi que nos pains spéciaux : O' Maïs, Épeautre, Viking, Moisson, Complet, Seigle, Céréales, Cœur de lin, etc.

Nous vous proposons également des produits d'épicerie, des fruits et légumes, du gaz, des journaux ainsi que des chocolats et des gâteaux de bonbons (sur commande).

**EURL GIROT**

**B.T.P.**

- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT
- RESEAUX
- DEMOLITION

90110 ROUGEMONT-le-CHATEAU

TEL : 03.84.23.07.85.

## GIROT ET FILS

### Rougemont le Château

#### POMPES FUNEBRES

Transport de corps  
Toutes démarches et formalités  
Salons  
Articles funéraires

#### Marbrerie

Caveaux  
Monuments fabrication française  
Gravures - Photos  
Entretien - Rénovation de sépultures



Permanence téléphonique 7j/7 au 03.84.23.07.85

**AUBERGE AUX TROIS BONHEURS**  
34 GRD RUE ETUEFFONT

*spécialités*  
friture de carpe et de sandre  
cuisses de grenouilles  
tête de veau  
pizzas a emporter (dimanche soir)

TEL 03/84/54/71/31  
restaurant-auxtroisbonheurs.fr

*jours d'ouvertures*

DU MERCREDI AU DIMANCHE MIDI  
DIMANCHE SOIR PIZZAS A EMPORTER  
UNIQUEMENT

[www.crea-habitat.com](http://www.crea-habitat.com)

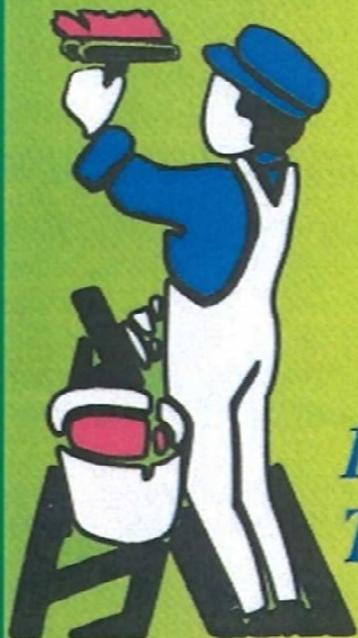
**Créa'HABITAT**  
Un seul Homme pour toutes vos envies de *rénovation*

**Votre artisan vous accompagne  
pour tous vos projets d'aménagement intérieur  
de la conception à la réalisation**

**Simplifiez-vous  
les travaux**

Contactez Pierre Edouard PELTIER au  
**03 84 27 18 82**  
90170 ETUEFFONT

# sarl Eglinger



Peinture - Papier peint  
Décoration - Isolation  
Ravalement de façades  
Revêtement murs et sols  
Plaque de plâtre

16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT  
Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port. 06 98 73 21 45  
Email : christian.eglinger@akeonet.com



**UNE BANQUE QUI AIDE LES JEUNES  
À BIEN DÉMARRER DANS LA VIE,  
ÇA CHANGE TOUT**

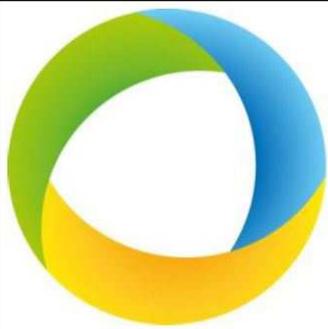
Parce que les petits ruisseaux forment les grandes rivières, nous offrons 20 euros à votre enfant pour l'ouverture de son premier livret d'épargne. En plus d'une épargne sûre et disponible à tout moment pour ses futurs projets, votre enfant bénéficiera d'attentions exclusives lors des fêtes de Noël et trois fois an, d'un magazine ludique et pédagogique sur l'actualité.

Il n'est jamais trop tôt pour épargner !



**Crédit Mutuel**

\* Offre non cumulée, réservée aux jeunes âgés de moins de 16 ans pour toute nouvelle entrée en relation et pour l'ouverture de leur premier livret dans les Caisses de Crédit Mutuel relevant d'opération.  
© Crédit Mutuel 2016.  
Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses d'Épargne, société coopérative à but non lucratif de 4 326 204 160 euros, 34 rue du Valentin,  
67000 Strasbourg - R.O.S. STRASBOURG B 015 508 394, contrôlée par l'ACPR, 61 rue Talbot, 75001 Paris.



**erm**  
**ELECTRICITE**  
ETUDE REALISATION MAINTENANCE

ELECTRICITE GENERALE – VENTILATION  
CLIMATISATION – ALARMES – DOMOTIQUE  
INTERPHONIE – CHAUFFAGES – REMPLACEMENT  
CHAUFFE EAU & THERMODYNAMIQUE MAINTENANCE  
DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

**Tél :** 06.45.68.40.35 **Mail :** erm90@free.fr

**PCPM** entreprise de rénovation

plâtrerie / peinture  
isolation intérieure .  
revêtement de sol  
crépis / enduit / projeté



**06 01 40 62 58**

mail : philippecharles90@gmail.com

PCPM 13 rue de rougemont  
90170 ETUEFFONT



**AIDE INFORMATIQUE  
À DOMICILE**

**Vous avez besoin d'aide  
pour de l'initiation  
ou du perfectionnement  
en informatique :**

- Internet,
- messagerie,
- traitement de texte,
- tableur,
- photos,
- ...

**N'hésitez pas à me contacter :**

**06 25 72 34 41**  
**mj\_ruedy@yahoo.fr**

**et à me laisser un message  
si vous n'arrivez pas à me joindre !!**

**RMJ Multi-Activités**

Marie Jeanne RUEDY  
19 rue du Montanjus - 90170 ETUEFFONT  
Siret : 841 483 191 00018

**“Aux Senteurs du Fayé “**

**Créations florales – toutes occasions - Cadeaux**

**Espace Deuil - Articles Funéraires**

**3, grande rue**

**90170 ETUEFFONT**

**Tél/fax 03 84 54 64 08**

**www.aux-senteurs-du-faye.com**

**Commande et Paiement à distance CB**



# AGENDA DES

20

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
L 1		J 1		D 1	Marché biologique de terroir et d'artisanat - place de l'EISCAE
M 2		V 2	ASNT : pétanque semi nocturne - challenge Patrick Barre	L 2	
M 3		S 3	Forge musée : animation coutellerie / taillanderie (entrée payante)	M 3	
J 4		D 4	Forge musée : animation coutellerie / taillanderie (entrée payante) Marché biologique de terroir et d'artisanat - place de l'EISCAE	M 4	
V 5		L 5		J 5	Club des retraités : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE
S 6		M 6		V 6	
D 7	Marché biologique de terroir et d'artisanat - place de l'EISCAE	M 7		S 7	ASNT : tournoi foot sixte Jeunes - Challenge Remy - Rougemont-le-Château Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
L 8		J 8		D 8	
M 9		V 9		L 9	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
M 10		S 10		M 10	
J 11		D 11		M 11	
V 12		L 12		J 12	
S 13		M 13		V 13	
D 14	Fête nationale	M 14		S 14	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
L 15		J 15	Assomption	D 15	
M 16		V 16		L 16	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
M 17		S 17		M 17	
J 18		D 18		M 18	
V 19		L 19		J 19	Club des retraités : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE
S 20		M 20		V 20	
D 21	Forge musée : animation ferronnerie de 14h à 18h (entrée payante)	M 21		S 21	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous Journées Européennes du Patrimoine - Forge musée : démonstration de forge et jeu de piste de 14h à 18h (entrée gratuite) Conseil Municipal Enfants : réunion
L 22		J 22		D 22	Journées Européennes du Patrimoine - Forge musée : démonstration de forge et jeu de piste de 14h à 18h (entrée gratuite)
M 23		V 23		L 23	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
M 24		S 24		M 24	
J 25		D 25		M 25	
V 26		L 26		J 26	
S 27		M 27		V 27	
D 28		M 28		S 28	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
L 29		J 29		D 29	
M 30		V 30		L 30	Pressoir : jus de pommes - sur rendez-vous
M 31		S 31			

OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1		V 1	Toussaint	D 1	<b>Forge musée</b> : marché de Noël de 14h à 18h (entrée gratuite) <b>Marché biologique de terroir et d'artisanat</b> - place de l'EISCAE
M 2		S 2	<b>ASNT</b> : soirée repas	L 2	
J 3	<b>Club des retraités</b> : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	D 3	<b>Marché biologique de terroir et d'artisanat</b> - place de l'EISCAE	M 3	
V 4		L 4		M 4	
S 5	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous	M 5		J 5	<b>Club des retraités</b> : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE
D 6	<b>Marché biologique de terroir et d'artisanat</b> - place de l'EISCAE	M 6		V 6	
L 7	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous	J 7	<b>Club des retraités</b> : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	S 7	<b>Forge musée</b> : marché de Noël de 14h à 19h (entrée gratuite)
M 8		V 8		D 8	<b>Forge musée</b> : marché de Noël de 14h à 18h (entrée gratuite)
M 9	<b>ADAPEI</b> : opération brioches	S 9		L 9	
J 10	<b>ADAPEI</b> : opération brioches	D 10		M 10	
V 11	<b>ADAPEI</b> : opération brioches	L 11	Armistice 1918 - 11h30 cérémonie au monument aux morts	M 11	
S 12	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous <b>ADAPEI</b> : opération brioches <b>Conseil Municipal Enfants</b> : réunion	M 12		J 12	<b>Club des retraités</b> : repas de fin de semestre
D 13	<b>ADAPEI</b> : opération brioches	M 13		V 13	
L 14	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous	J 14		S 14	
M 15		V 15		D 15	
M 16		S 16		L 16	
J 17	<b>Club des retraités</b> : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	D 17		M 17	
V 18		L 18		M 18	
S 19	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous	M 19		J 19	
D 20		M 20		V 20	
L 21	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous	J 21	<b>Club des retraités</b> : réunion de 13h30 à 17h30 - salle de l'EISCAE	S 21	<b>Conseil Municipal Enfants</b> : distribution des colis aux personnes âgées
M 22	<b>Conseil Municipal Enfants</b> : visite du sénat	V 22		D 22	
M 23		S 23		L 23	
J 24		D 24		M 24	
V 25		L 25		M 25	Noël
S 26	<b>Pressoir</b> : jus de pommes - sur rendez-vous	M 26		J 26	
D 27		M 27		V 27	
L 28		J 28	<b>Conseil Municipal Enfants</b> : élections de 3 nouveaux conseillers municipaux enfants	S 28	
M 29		V 29		D 29	
M 30		S 30	<b>Forge musée</b> : marché de Noël de 14h à 19h (entrée gratuite) <b>Conseil Municipal Enfants</b> : bourse aux jouets - salle de l'EISCAE	L 30	
J 31				M 31	

■ Vacances scolaires zones A, B, C

Jours fériés

Entretiens  
Jardins  
et Parcs

Elagage

Abattage

**Steinmetz  
Désiré**

7 rue des Errues  
90170 ANJOUTEY

Mail : [desire.steinmetz@gmail.com](mailto:desire.steinmetz@gmail.com)

Mobile : 06 89 88 46 65

**STEINMETZ-DESIRE**

Entretiens Jardins et Parcs - Elagage - Abattage

## Au p'tit marché

6 Grande Rue  
90170 ÉTUEFFONT  
Tel : 03.84.23.58.42.

L'épicerie de  
proximité à  
prix ajusté !



Les vêtements  
**Pistolet**

90170 ETUEFFONT  
Tél. : 03 84 54 62 30



## **Denis RIETZ**

**Serrurerie Métallerie**

26 Grande Rue  
90170 Etueffont  
06 84 81 72 13

[denis-rietz.serrurerie-metallerie@orange.fr](mailto:denis-rietz.serrurerie-metallerie@orange.fr)

Retrouvez moi sur Facebook





**Bougez  
 vos  
 envies!**

moovibus.com  
 par LK TOURS

location - vente - choix - conseil



**M**atériel  
 médical

Chantal Edus  
 6, rue de Giromagny  
 90170 Etueffont  
 tel: 03 84 54 62 26

tout pour la sortie hospitalière et le maintien à domicile



contention - orthopédie - prise de mesures



**Artisan Fabricant**



**Menuiserie bois**  
 Intérieur et extérieur  
 Agencement  
 Fabrication Mobilier  
 Tel : 03 84 54 60 27

**Entreprise**  
**Ludovic DIDIER**  
 13 rue de la combe  
 90 170 ETUEFFONT

# Assurance Maladie

## Le Dossier Médical Partagé : la mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé. Il s'agit d'un service en ligne proposé par l'Assurance Maladie qui est hautement sécurisé et vous en contrôlez l'accès. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés peuvent le consulter.

Plus de 4,5 millions de personnes, dont presque 9 000 dans le Territoire de Belfort, ont ouvert ce carnet de santé numérique.

### Votre DMP mode d'emploi :

#### Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr)
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller

#### Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examens (radios, analyse, etc...)
- et bien d'autres informations

#### Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier, ...) peuvent le consulter.

#### Quels sont les avantages du DMP ?

- ◆ Garder sereinement vos données de santé en ligne et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc...).
- ◆ Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux et de votre état de santé lors de vos consultations.
- ◆ Éviter les examens, prescriptions inutiles ou les interactions entre médicaments.
- ◆ Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence en gagnant un temps précieux... Vous avez toujours à disposition un historique des examens : hospitalisation, soins médicaux et dentaires, radiologie, biologie, etc... Ainsi que le nom des médicaments que l'on vous a prescrits.

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

## Pour en savoir plus

- ▶ Rendez-vous sur [dmp.fr](http://dmp.fr)
- ▶ Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

**0 810 331 133**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel



**l'Assurance  
Maladie**

TERRITOIRE DE BELFORT

**Avec l'appli DMP...**

... consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette



## Parole aux associations

### L'Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

**T**oute l'équipe de l'A.C.C.A. tient tout d'abord à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre repas champêtre et apporté leur bonne humeur et leur convivialité.

En ce qui concerne l'actualité de l'A.C.C.A, des habitants nous ont contactés pour réguler les rats musqués et ragondins aux abords des étangs. Cette régulation pourra être effectuée par piégeage ou tir. La mairie sera informée de nos activités pour ce domaine.

Cette année, nous aimerions participer à une opération mise en place par la fédération des chasseurs du territoire de Belfort qui s'appelle "un dimanche à la chasse".

Un dimanche à la chasse qu'est-ce que c'est ?

C'est gratuit !

C'est généralement une matinée d'octobre. Nous allons essayer de l'organiser pour la première fois sur notre commune afin de faire découvrir aux gens qui s'intéressent à cette discipline et de les emmener avec nous en battue. Cette matinée a pour but de vous faire



partager notre passion en toute sécurité et dans la bonne humeur, mais également de mettre fin aux préjugés que peuvent avoir certaines personnes sur la chasse.

Juste après la battue sera organisé un apéritif. Nous vous communiquerons la date dès qu'elle nous sera communiquée.

Si cette manifestation vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous voir ou à contacter notre président Monsieur Joël MONNIER au 06 46 12 29 71

### Val Fleury, printemps 2019 : quelques changements à vous présenter

**I**l nous a fallu réfléchir à notre réaction au changement climatique, aux périodes de sécheresse auxquelles nous avons dû faire face ces derniers étés et à la sévère restriction d'arrosage de l'été dernier.

En concertation avec la municipalité et avec son aide, le Val Fleury a choisi de poursuivre la plantation de vivaces (division des vivaces déjà en place), de planter des arbustes, d'utiliser des annuelles moins gourmandes en eau, de continuer à semer du gazon fleuri, de remplacer les annuelles de certains massifs par des rosiers, sans oublier un terreau adapté et le

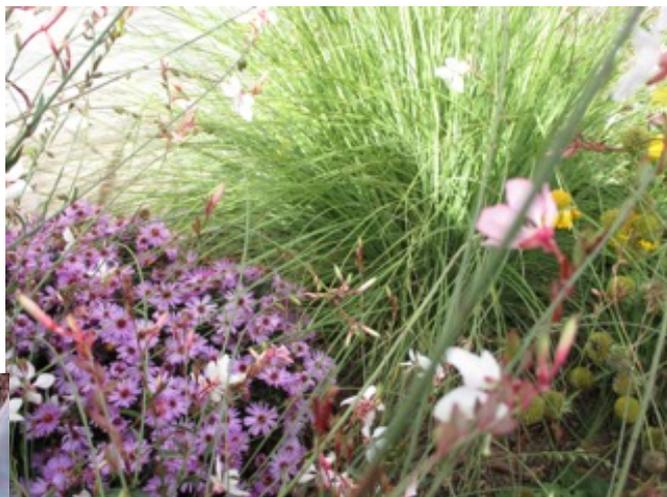
paillage. Pour nous, bénévoles, moins de souci sur l'évolution de nos plantations, moins d'entretien estival pour vivaces et rosiers et pour les employés municipaux, moins d'arrosage matinal et coûteux en temps.

Vous allez donc voir des fleurissements différents cet été : rosiers pour trois des massifs d'entrée du village et aux Broichottes, des annuelles peut-être moins variées (géraniums en plus grand nombre), des jardinières que vous ne retrouverez pas cet été. Nous espérons que vous n'y verrez pas trop grande différence...

## Paroles aux associations (suite)

En illustration, deux photos de mélanges vivaces, graminées, annuelles, photos de l'automne dernier, après un long été sans eau... Nous accueillerons, bien-sûr, vos remarques et suggestions pour continuer ce changement vers un fleurissement plus durable.

Merci pour votre soutien lors des repas de l'association, pour votre participation à la



journée citoyenne, merci aux employés communaux et aux élus, aux bénévoles bien sûr, mais aussi à vous qui entretenez et fleurissez maisons et jardins, à vous qui vous occupez des abords communs (trottoirs, tours des bacs par exemple), à tous ceux qui nous aident à créer un village fleuri et accueillant,  
**MERCI !**

### Contactez-nous !!!

☎ 0622854537 ou ☎ 0644932031 ou ☎ 0384547056

## Les R(H)APSOD'S

**T**oujours dans la bonne humeur les membres de notre chorale répètent dans la salle de l'EISCAE le mercredi soir de 20h00 à 22h00 sous la direction d'un professionnel de la musique, Raphaël Habersetzer. Les chants appris sont restitués sous forme de concert dans notre village ou les villages limitrophes et pour satisfaire un maximum de nos concitoyens, nous ouvrons les portes au public lors de nos répétitions et bientôt pour la fête de la musique. Bien sûr, nous vous prévenons par affichage sur



les panneaux magnétiques situés aux entrées d'Étueffont...soyez attentifs et n'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Le président Carlos Hamelin

☎ 06 10 29 11 27 ou ✉ [carlos.hamelin90@gmail.com](mailto:carlos.hamelin90@gmail.com)

# Parole aux associations (suite)

## Saison 2019 du Pressoir d'Étueffont

La cinquième année de l'association du pressoir est en cours.

L'assemblée générale s'est tenue la première quinzaine du mois d'avril. Le bilan 2018 et les projets 2019 ont été présentés.

### Section pressoir :

#### Quelques chiffres :

- Plus de 300 personnes sont venues presser leurs fruits, elles étaient originaires de plus de 90 communes.
- Plus de 50 membres actifs originaires de 14 communes.
- Trente journées de pressage ont permis de traiter 80 tonnes de fruits.

#### Projets :

- ⇒ Réaménagement et réadaptation des machines pour une meilleure circulation et une aide aux travaux de pressage.
- ⇒ Remplacement du meuble de l'évier qui a souffert de l'humidité.
- ⇒ Collaboration avec les écoles primaires autour d'Étueffont.
- ⇒ Participons à l'élaboration des colis de fin d'année.
- ⇒ Participation à la renommée du village.
- ⇒ Permettre des rencontres favorisant le lien social.

### Section ruchers :

Aujourd'hui le rucher école est doté de :

- 7 ruches en activité, en majorité de type Dadant (1 ruche Voirnot).
- 3 ruches disponibles (2 de type Dadant et 1 de type Voirnot).

#### Projets :

- ⇒ Faire vivre le rucher école et ses abeilles. (Installation de hausse, contrôles du couvain, traitement, nourrissage et extraction du miel).



### Section vergers :

- Installation de nichoirs et hôtel à insectes en vue du refuge LPO du verger 'Mallet'.

#### Projets :

- ⇒ Installation de nichoirs dans les autres vergers, plantation de fruitiers en remplacement d'arbres disparus.
- ⇒ Nettoyage du verger Mallet (notamment un acacia envahissant).
- ⇒ Remplacement des panneaux pédagogiques vieillissants.
- ⇒ Création de plans de plantation des vergers.

### Merci à tous les bénévoles.

Merci aux usagers de notre commune ainsi que des communes voisines qui sont venus presser leurs pommes.

### Venez rejoindre notre association.

- \* Pour presser vos pommes en automne.
- \* Pour assister à une phase de traitement des abeilles.
- \* Pour nous aider à planter un arbre dans un des vergers communaux.

Pour conclure nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé et mené à bien ce projet et nous souhaitons vous revoir.

### Contactez-nous :

Laissez-nous un message, soit par téléphone au 06 51 45 52 27,

soit par mail à l'adresse [pressoir.etueffont@gmail.com](mailto:pressoir.etueffont@gmail.com)

En nous écrivant à l'adresse suivante :

Mairie - pour le pressoir d'Étueffont - 1 rue de Rougemont - 90170 Étueffont

Lors d'une rencontre dans le village.

**Suivez nos actualités sur notre site :** <https://www.lepressoirdetueffont.fr/>

## Parole aux associations (suite)

### Les Anciens Combattants

**ÉTUEFFONT**  
**PETITMAGNY**  
**LAMADELEINE**  
**VAL - DES - ANGES**

**COMMÉMORATION**  
**MONUMENT AUX MORTS**

**11 HEURES 30**

Ce panneau magnétique a été réalisé pour rappeler aux habitants de nos communes l'heure à laquelle se déroule la cérémonie au monument aux morts.

Merci de venir rendre hommage aux victimes des différentes guerres qui ont fauché tant de vies. À l'issue de la commémoration, un vin d'honneur est donné à la salle du mille club.

### ÉLAN



Notre Association sportive termine sa 28<sup>ème</sup> année... 28 ans au service du sport pour **le bien-être et la santé** à travers les efforts d'adhérents qui ont animé avec cœur cette association comptant aujourd'hui 126 inscrits répartis sur 28 villages aux alentours d'Étueffont. Elle s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes, aux jeunes de 10 ans qu'aux moins jeunes de 75 ans, à travers ses 8 activités différentes étalées sur 9 créneaux horaires

	ACTIVITÉS ELAN	Animateur	Horaires	Lieu
<input type="checkbox"/>	Gym DOS	Sylvie	<i>lundi 18h30 – 19h30</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Gym SANTÉ		<i>mardi 18h30 - 19h30</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Gym BODY BALANCE		<i>mardi 19h30 – 20h30</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	MULTI Gym		<i>jeudi 15h15 – 16h15</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Gym SANTÉ		<i>jeudi 16h30 – 17h30</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Gym DANSE COUNTRY	Martine	<i>jeudi 18h – 19h</i>	<i>EISCAE Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Gym CROSS FITNESS		<i>jeudi 19h15 – 20h30</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Zumba	Valérie	<i>mercredi 19h30 – 20h30</i>	<i>Mille Clubs - Étueffont</i>
<input type="checkbox"/>	Zumba		<i>vendredi 19h15 – 20h15</i>	<i>EISCAE Étueffont</i>

Trois animatrices encadrent nos activités : deux sont formées en sport santé.

Venez faire du sport **près de chez vous, à votre rythme**, sans vous blesser et dans le respect de toutes les différences.

Pratiqué en douceur, le sport reste un loisir : pas de compétition ! Pour mieux développer vos capacités, c'est vous qui fixez vos objectifs, dosez votre effort, évaluez vos progrès.

Le sport santé n'est pas un « remède médical ». C'est une philosophie qui vous permet d'être à l'écoute de votre corps, de ses rythmes et de ses besoins. Respirer, découvrir, échanger, apprendre ensemble : plus qu'une simple activité physique, c'est un moment de convivialité et de partage.

## Parole aux associations (suite)

Envie de vous faire du bien et de partager des bons moments ? Besoin de conseils pour mieux le pratiquer ? Nous vous invitons à nous rencontrer et essayer gratuitement les activités pour mieux choisir celle qui vous convient.



Nous vous accueillerons avec grand plaisir dès le **09 septembre à la rentrée 2019-2020**.

Mais auparavant ne manquez pas notre rendez-vous annuel :

**vendredi 28 juin dès 19h**

**sur le parking de l'EISCAE pour une grande ZUMBA PARTY ouverte à tous.**

### Renseignements :

@ : [elan.etueffont@gmail.com](mailto:elan.etueffont@gmail.com) - ☎ 06 63 26 04 88

## Une Rose Un Espoir



Encore une belle réussite !

L'opération 2019 a permis de rapporter la somme de 39 569 € au bénéfice de la ligue contre le cancer. Cette somme est intégralement reversée à l'hôpital de Belfort / Montbéliard pour l'achat de matériel.

Un grand merci aux habitants d'Étueffont pour l'accueil qui a été réservé aux motards les 27 et 28 avril dernier.



## Informations « les marcheurs d'Étueffont »

Nous nous retrouvons de manière informelle, sans adhésion ni assurance, chaque mardi matin à 9h30, sur le parking du pressoir.

Marie Agnès nous fait découvrir des sentiers qui peuvent nous conduire à Anjoutey, Saint-Germain, Petitmagny ou Grosagny.

Marche de 2 heures, bonne ambiance assurée.



**Renseignements :** Martine HAMELIN ☎ 06 42 20 62 51 ou Marie Agnès ROBIN ☎ 06 18 20 10 46

## Parole aux associations (suite)



### Comité des fêtes

**B**on an mal an, depuis cinq années le Comité des Fêtes organise régulièrement dans le village des manifestations qui se veulent festives et populaires à la fois.

La brocante du dernier dimanche d'août, un loto de fin et/ou de début d'année, la fête de la musique, les feux de la Saint Jean, « Étueffont et tu fonces ». Depuis deux ans le CDF « coordonne » aussi les décorations de Noël avec des associations de plus en plus nombreuses.

La joie, la bonne humeur, le partage, la créativité président à nos activités. Nos bénévoles sont formidables de disponibilité, d'allant et de dynamisme.

Donc... tout va bien Madame la Marquise... Pas tant que ça ma bonne dame !

Il a fallu en ce début d'année quelques grains de sable pour que la machine que l'on croyait pouvoir ronronner tranquillement, tousote, crachote et finisse par se gripper. Pas morte, heureusement mais comme un coup de « moins bien » que l'on n'avait pas vu venir.

#### Que s'est-il passé ?

Une date mal choisie début juin, le 8, pour les Feux de la Saint Jean et « Étueffont et tu fonces » qui coïncidait avec le FIMU et le week-end de la Pentecôte a suffi pour constater que nous n'étions pas assez nombreux pour assurer ces manifestations. Sans suffisamment de bénévoles, l'organisation devenait impossible. Conséquence : annulation...

Pour la Fête de la Musique du 21 juin... même constat donc même effet : annulation...

L'Assemblée Générale du 17 mai nous a fait du bien. Nous nous sommes remobilisés, redynamisés, avons pointé quelques erreurs d'organisation et de structure que nous avons corrigées et hop !!!! c'est reparti.

La **Brocante** aura bien sûr lieu le **25 août**.

**Les décorations de Noël** seront assurées et c'est reparti pour un tour !

Et si tout va bien le **LOTO GOURMAND** sera organisé fin janvier, début février

Désolés de n'avoir pu organiser ces deux fêtes du mois de juin. Nous avons aussi besoin de nouvelles têtes, de nouveaux bras.... C'est l'assurance de notre continuité.

Venez vite nous rejoindre.... ✉ : [comitedesfetes.etueffont@gmail.com](mailto:comitedesfetes.etueffont@gmail.com)

Président : Jean GONNIN ☎ 06 07 19 04 56 - Secrétaire : Dominique GRISEY ☎ 06 63 26 04 88

### École de musique du pays sous-Vosgien

**L'**école de musique du pays sous-Vosgien accueille toutes les personnes domiciliées dans le canton de Giromagny. Le cursus de formation est équivalent à celui du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Belfort. L'école accueille environ 200 élèves chaque année. Ils sont accompagnés dans leur formation par 15 professeurs. Le choix des instruments est varié :

**les vents** : flûte traversière, flûte à bec, flûte des Andes, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba ;

**les cordes** : guitare, guitare électrique, guitare basse, violon ;

**les claviers** : piano, synthétiseur, accordéon, orgue ;

**batterie et percussions.**

#### Secrétariat de l'école de musique :

✉ 16 rue des écoles – 90200 Rougegoutte (à la mairie)

accueil secrétariat : mercredi 9h00-12h00 et 14h00-18h00 / vendredi 14h00-18h00

☎ : 03 84 29 08 37 - @ : [acv.musique@orange.fr](mailto:acv.musique@orange.fr) - blog : <http://acv90.unblog.fr>

## Brèves municipales / Réglementations

### Une vie de chien à Etueffont : Quelques rappels sur la législation

**S**uite à plusieurs incidents survenus dans la commune ces derniers mois, il convient de rappeler aux maîtres les actes constituant des infractions au Code Pénal, à savoir :

- Laisser divaguer votre chien.
- Laisser ses excréments sur la voie publique hors des zones prévues à cet effet. À ce titre, le Conseil Municipal Enfants a proposé l'instauration de « Sani-chiens » dans la commune.
- L'exciter ou ne pas le retenir lorsqu'il attaque un passant.
- Lui infliger des sévices graves ou des actes de cruauté.

Comme dans beaucoup d'autres domaines, des amendes forfaitaires peuvent être infligées par les officiers et agents de police judiciaire (maires et adjoints, gendarmes, gardes nature) dont le paiement clos la procédure (sauf en cas sévices graves ou actes de cruauté, qui est un délit et non plus une contravention).

En cas de comparution devant un tribunal (le tribunal de police après contestation d'une amende forfaitaire ou le tribunal correctionnel), vous pourriez être condamné à une amende contraventionnelle ou correctionnelle (plus lourde que les amendes forfaitaires) voire à une peine de prison ou à la confiscation de votre chien, comme l'indique le tableau ci-dessous

	Amende forfaitaire						
	Amende forfaitaire	Paiement volontaire d'une amende forfaitaire majorée (après un délai de 45 jours sans paiement ni contestation)	Recouvrement forcé de l'amende forfaitaire majorée (après un nouveau délai de 30 Jours sans paiement)	Amende contraventionnelle ou correctionnelle minorée (paiement – d'1 mois après le prononcé de la condamnation par le tribunal)	Amende contraventionnelle ou correctionnelle	Prison	Confiscation possible du chien au profit d'une œuvre (exemple SPA)
Divagation	35 euros	60 euros	75 euros	< 120 euros	< 150 euros		Oui
Excréments sur la voie publique	35 euros	60 euros	75 euros	< 120 euros	< 150 euros		Non
Excitation ou manque de contrôle	68 euros	144 euros	180 euros	< 360 euros	< 450 euros		Oui
Sévices graves et actes de cruauté				< 28500 euros	< 30000 euros	> 2 ans	Oui

# Brèves municipales / Réglementations (suite)

## Sécheresse : principales restrictions et rappel des bons gestes

### Principales restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse

<b>ARROSAGES</b>  pelouses, jardins, espaces verts publics et privés golfs et terrains de sport		<b>NETTOYAGES</b>  terrasses, toitures et façades équipements sportifs et de loisirs voiture voiries			<b>PISCINES</b>  <b>Vidange et remplissage</b> privées publiques	
---	--	---	--	--	---	--

#### ALERTE (Niveau 1)

Elle est déclenchée lorsque la coexistence de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique ne sont plus assurés dans de bonnes conditions.

							
<b>Interdits</b> Sauf potagers privés	<b>Interdits</b> Sauf green et stades autorisés entre 20h et 8h	<b>Autorisés</b>	<b>Autorisés</b>	<b>Interdit</b> Hors stations économes	<b>Autorisés</b>	<b>Interdit</b> Sauf pour les 1eres mises en eau des piscines en dur construites depuis le 1er janvier de l'année en cours	<b>Pas de restrictions particulières</b>

#### ALERTE RENFORCÉE (Niveau 2)

Elle correspond à une aggravation de la situation hydrologique par rapport au niveau de l'alerte, sans toutefois que les milieux aquatiques et les usages de l'eau ne soient encore trop durement atteints.

							
<b>Interdits</b> Sauf potagers privés entre 20h et 8h	<b>Interdits</b> Sauf green et stades autorisés entre 20h et 8h	<b>Interdit</b> Sauf dérogation sanitaire	<b>Interdit</b>	<b>Interdit</b> Sauf stations économes	<b>Interdit</b> Sauf impératifs sanitaires	<b>Interdit</b> Sauf pour les 1eres mises en eau des piscines en dur construites depuis le 1er janvier de l'année en cours	<b>Soumises à autorisation</b>

#### CRISE (Niveau 3)

Elle commence lorsque les milieux et les usages de l'eau sont très durement affectés par la situation hydrologique. Cette situation doit conduire à la limitation des usages de l'eau aux usages prioritaires (notamment l'eau potable, l'eau pour le bétail...). Tous les autres usages ont vocation à être interdits.

							
<b>Interdits</b>	<b>Interdits</b>	<b>Interdit</b> Sauf dérogation sanitaire	<b>Interdit</b>	<b>Interdit</b> Sauf impératifs sanitaires	<b>Interdit</b> Sauf impératifs sanitaires	<b>Interdiction totale de remplissage</b>	<b>Soumises à autorisation</b>

#### AGRICULTURE



En situation de crise les exploitants doivent réduire leur consommation d'eau pour l'irrigation et respecter les horaires mentionnés par l'arrêté.

#### FONTAINES d'agrément



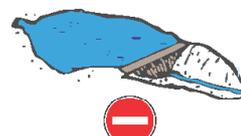
Fermées pour tous niveaux

#### INDUSTRIE



Plan d'économie d'eau selon les niveaux d'alerte

#### PLANS D'EAU



Vidange et remplissage interdits pour tous niveaux



Les restrictions et interdictions mentionnées sont valables quelle que soit la ressource sollicitée :

eaux issues du réseau d'eau potable (robinet), cours d'eau, plans d'eau, eaux de sources et issues de puits.

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 1500€

Pour toute situation non illustrée dans ce document, veuillez prendre contact avec le service police de l'eau de la DDT ou la préfecture.



Les eaux de pluie stockées par les particuliers hors période de sécheresse ne sont pas soumises aux prescriptions ci-dessus.

# Brèves municipales / Réglementations (suite)

## Rappel des bons gestes Pour en savoir plus

L'eau est présente dans une bonne partie de nos actes quotidiens.

**Cependant les ressources ne sont pas inépuisables.**

Nous devons donc en être conscients afin d'éviter les gaspillages.

Avec des gestes simples nous pouvons réduire notre consommation de 30%



Réparer toute fuite d'eau sans tarder



Privilégier les douches aux bains



Installer des équipements sanitaires économes en eau

Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais c'est aussi réduire ses dépenses



La préfecture du Territoire-de-Belfort  
La Direction Départementale des Territoires

[www.territoire-de-belfort.gouv.fr](http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr)

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté  
[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)

**AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

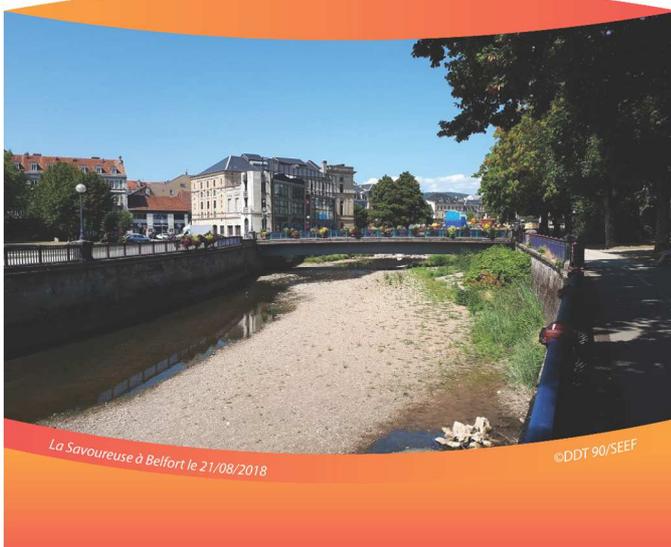
*eaufrance*

Service public d'information sur l'eau

[www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

Le site des arrêtés de restriction d'eau  
[propluvia.developpement-durable.gouv.fr](http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr)

Le ministère de la Transition écologique et solidaire  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



**Direction Départementale des Territoires du Territoire-de-Belfort**

Service Eau, Environnement et Forêt – Police de l'Eau  
8 place de la Révolution Française – BP 605  
90020 BELFORT Cedex  
Téléphone : 03.84.58.86.00  
Courriel : [ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr)



PRÉFÈTE  
DU TERRITOIRE  
DE BELFORT

En période de sécheresse, l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de garantir la disponibilité de la ressource en privilégiant une gestion humaine raisonnée.

**POLICE DE L'ENVIRONNEMENT**



# Brèves municipales / Réglementations (suite)

## Nouveaux tarifs des locations - délibération du 20 mars 2019

<b>Base de loisirs (caution 300 €)</b>			<b>Matériel communal</b>	
<b>Particuliers</b>			<b>Remorque</b> (seulement remblai) / trajet	26 €
Toilettes	60 €	<b>Chapiteau 8 X 5 (caution 200 €)</b>		
Toilettes et aire de stockage	100 €	•Particuliers et associations extérieures	100 €	
<b>Associations communales</b>		•Associations communales	50 €	
Toilettes	50 €	•Transport	10 €	
Toilettes et aire de stockage	80 €	<b>Table de brasserie + 2 bancs</b>		
<b>Associations extérieures, groupes, CE</b>		<b>Percolateur</b>	32 €	
Toilettes	80 €	<b>1000 Clubs (caution 200 €)</b>		
Toilettes et aire de stockage	120 €	⚠ pas de repas / libéré à 22H au plus tard		
<b>Distillerie (caution 90 €)</b>		Réunions diverses	10 €	
	35 €	Réunions commerciales	50 €	
Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez prendre contact avec la mairie au 03 84 54 60 40		Apéritif 1 jour	40 €	
		Apéritif Week-end	60 €	

## Syndicat des Eaux de Giromagny

Conformément aux obligations réglementaires de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, en 2019, le Syndicat des eaux de Giromagny débute une campagne de renouvellement des compteurs de plus de 15 ans. En conséquence, tous les compteurs antérieurs à 2004 seront progressivement changés.

Pour savoir si vous êtes concernés, il convient de regarder votre compteur sur lequel apparait l'année de votre compteur : les premiers chiffres, gravés sur le compteur, indiquent l'année d'installation.

La date de votre compteur identifiée, s'il est antérieur à 2004, **il importe que vous appelez le Syndicat des Eaux au 03 84 29 50 19 afin de prendre un rendez-vous.**



Le jour du rendez-vous que vous aurez fixé avec le secrétariat, un technicien viendra à votre domicile effectuer le changement de votre compteur qui devra être libre d'accès.

**Ce remplacement de votre compteur est totalement pris en charge par le Syndicat des Eaux.**

**Information importante : ces nouveaux appareils ne sont pas équipés d'appareil de télé-relevé (relevé de compteur à distance) ! Comme actuellement, votre compteur sera relevé chaque année par un agent du Syndicat des Eaux.**

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Syndicat des Eaux au 03 84 29 50 19

## Brèves municipales / Réglementations (suite)

### 38<sup>ème</sup> rallye de Franche-Comté

Le départ du trente huitième rallye de Franche Comté a été donné à Étueffont le 17 mars 2019.

La route de Rougemont et la départementale 58 (route d'Éloie) étaient fermées à la circulation.

De nombreux curieux sont venus assister au départ des sportives anciennes (205, R8, Simca 1000...) qui pétaradaient dans les virages des « coués ».



### Nouveau site internet

Le site internet de la commune a fait peau neuve. L'adresse n'a pas changé : [www.etueffont.fr](http://www.etueffont.fr)

Vous pouvez y retrouver de nombreuses informations comme par exemple :

- Les comptes rendus des Conseils Municipaux ;
- les coordonnées des associations du village ;
- l'agenda des manifestations ;
- toutes les actualités de votre mairie....

### Nouveau site internet.... pour le cimetière

Un site internet est désormais accessible à l'adresse : <https://www.webcimetiere.net/90/Etueffont> (ou via un lien depuis le site de la commune rubriques "informations diverses" - "cimetière").

Vous pouvez y retrouver toutes les informations relatives au cimetière communal comme le plan, le règlement ou la recherche d'un défunt (rubrique en cours de mise à jour), ...

Les différentes formalités à accomplir en cas de décès sont également répertoriées.

### Chats errants

Une convention a été signée avec la fondation « 30 Millions d'Amis ».

La municipalité s'engage à faire procéder à la capture, à la **stérilisation** et à l'**identification** des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur et à les relâcher dans les mêmes lieux.

S'ils sont identifiés, ils seront remis à leur propriétaire. Le cas échéant, ils seront identifiés au nom de la fondation.



La fondation prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 50 %, l'autre moitié sera prise en charge par la commune.

Il est par ailleurs demandé aux habitants **de ne pas nourrir les chats errants.**

## Brèves municipales / Réglementations (suite)

### Groupe de travail « renouée du Japon »

Nous invitons tous les citoyens soucieux de voir de nombreux endroits envahis par cette invasive à nous rejoindre.

Le but de notre groupe est d'éviter que de nouvelles places soient colonisées par cette plante.

Nous interviendrons toutes les deux semaines sur chaque place répertoriée dans notre village. Notre travail consiste simplement à couper la partie aérienne de la plante (tige et feuilles) et de la faire sécher avant de la mettre sur le compost.



La première réunion pour composer les équipes a eu lieu le jeudi 9 mai à 9h30 en mairie et un calendrier a été mis en place pour planifier nos interventions.

D'autre part nous demandons à chaque habitant de signaler en mairie toute nouvelle place remarquée qui nous aurait échappé.

### Plan Canicule

Cet été, en cas de canicule, il est important de :

- ◇ S'hydrater : boire au moins 1,5 litre d'eau par jour ;
- ◇ ne pas boire d'alcool ;
- ◇ ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;



- ◇ maintenir sa maison ou son appartement à l'abri de la chaleur ;
- ◇ rester dans un endroit frais ou climatisé ;
- ◇ manger normalement ;
- ◇ donner des nouvelles à son entourage.

### Recensement de la population

Cette enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. Pour ce faire, la commune a besoin d'agents recenseurs.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature (CV + lettre de motivation) en mairie avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019.



**RECENSEMENT**  
de la population

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### Recensement citoyen

RENDEZ-VOUS SUR [majdc.fr](http://majdc.fr)

À partir de 16 ans, le recensement citoyen est **obligatoire**. Il permet à l'administration de convoquer le Jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté.

Le recensement peut se faire :

- ◇ À la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille ;
- ◇ depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, sur le site internet [majdc.fr](http://majdc.fr)

Il est possible de créer un compte, même si le recensement a déjà été effectué en mairie afin d'obtenir des informations pratiques sur la JDC, télécharger la convocation ou encore l'attestation de participation.

**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**



Journée Défense et Citoyenneté

J'ai entre 16 et 25 ans ?

Je m'inscris en quelques clics

Je m'informe de A à Z

## Brèves municipales / Réglementations (suite)

### Horaires de la déchetterie fixe

Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Lundi : fermée

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le samedi : non stop de 9h00 à 17h00

Horaires d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Lundi : fermée

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le samedi : non stop de 9h00 à 18h00



### Sacs jaunes

Les sacs jaunes pour le tri sont toujours disponibles, gratuitement, en mairie.

### Règlementation du bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage comme la tonte, le débroussaillage, l'élagage, le sciage du bois, ... peuvent être effectués :

Les jours ouvrables  
de 8h30 à 12h00

et de 14h30 à 19h30

Les samedis  
de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés  
de 10h00 à 12h00

### Permanences du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice peut vous aider à trouver une solution amiable dans des conflits d'ordre civil tel que : problème de voisinage, différents entre propriétaire et locataires ou locataires entre eux, litige à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux.

Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et agit à titre gracieux.



Permanences le vendredi de 14h à 17h, les semaines impaires, à la Communauté de Communes des Vosges du Sud à Étueffont.

Prise de rendez-vous obligatoire au  
06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46

### RAPPEL : Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



### Cas où vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2 -5° du Code de la voirie routière).

### Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Au minimum 48 heures

avant votre départ, remplissez le formulaire « opération tranquillité vacances » disponible en mairie ou sur le site internet <https://service-public.fr> et rendez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Giromagny afin de finaliser votre inscription à cette opération.

## Brèves municipales / Réglementations (suite)

### À tous les détenteurs de ruches...

Tout apiculteur professionnel ou de loisir est tenu de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.



Cette déclaration peut être réalisée soit par internet sur le site [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr), soit par voie postale en utilisant le formulaire cerfa 13995\*04 (téléchargeable sur internet ou disponible en mairie).

La première méthode, rapide, gratuite et permettant l'obtention immédiate d'un récépissé est à privilégier.



*Loi 2009-967 du 3/8/2009 et article 221-1 du code rural et de la pêche maritime.  
Arrêté ministériel du 11/8/1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles modifié.*

## État civil

du 22 novembre 2018 au 31 mai 2019

### Naissances :

Mia REJANO née le 22 novembre 2018  
Tom GIRARDOT né le 14 décembre 2018  
Elya RONDOT KIEFFER née le 20 décembre 2018  
Dean LEGUAY né le 27 février 2019  
Clément FAUCHER né le 7 mai 2019



### Mariage :

Vincent PRÉTOT et Renata JURCZENKO mariés le 20 avril 2019



### Décès :

Marcelle LAMBALOT veuve SCHMITT décédée le 6 décembre 2018  
Michel PISTOLET décédé le 6 décembre 2018  
Michel FORESTIER décédé le 25 décembre 2018  
Nicolas LAMIELLE décédé le 25 décembre 2018  
Fernand DIDIER décédé le 23 janvier 2019  
Pierre DUPONT décédé le 17 février 2019  
Yvon FENDELEUR décédé le 28 février 2019  
Françoise SANDRI épouse VANDEKERKHOVE décédée le 16 mars 2019  
Paul WALGER décédé le 29 avril 2019  
Gisèle MOREL veuve PRÉVOT décédée le 9 mai 2019



*Ce relevé d'État civil n'est pas complet, certaines personnes ne souhaitent pas voir leur nom dans cette rubrique.  
Concernant les décès, seules les personnes décédées à Étueffont ou domiciliées à Étueffont au moment de leur décès sont inscrites dans nos registres d'État civil.*

# Vivre ensemble à Étueffont

Lors de sa séance du 20 mars, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2019.

Si les crédits de fonctionnement restent stables, il convient de rappeler les deux plus importantes opérations retenues en matière d'investissement, à savoir :

- l'accessibilité et la sécurité à l'école maternelle ;
- l'Aménagement du site APF.

Il s'agit d'un budget **d'attente** car ces opérations ne seront pas terminées en 2019 et il appartiendra au prochain Conseil Municipal qui sera élu en mars 2020 de terminer ces programmes.

---

En ce qui concerne la restructuration du site Thérèse Bonnaymé, les études concernant les réaménagements d'une partie des bâtiments sont en cours.

En complément, une réflexion sur la voirie intérieure de cette zone et sur les connexions routières et piétonnes avec le lotissement du Château, la rue des Bois Sarclés et la Grande Rue semble s'imposer dans le cadre d'un **plan de circulation** sur l'ensemble du quartier.

Nous ne manquerons pas de formuler des propositions pour ces projets.

Bonnes vacances à Toutes et à Tous.

Alain FESSLER  
Marianne BEAUFREZ  
Nicolas IRÉNÉE

**Pour nous contacter :**  
**VIVRE ENSEMBLE À ÉTUEFFONT**  
**10 rue des Bois Sarclés**  
**90170 ÉTUEFFONT**  
**Courriel : [vivre-ensemble-etueffont@sfr.fr](mailto:vivre-ensemble-etueffont@sfr.fr)**

## Informations utiles

### La Poste - Nouvelle organisation des tournées de distribution

La baisse récurrente de l'activité courrier et l'augmentation du nombre de colis à distribuer impliquent de revoir l'organisation des différentes tournées des facteurs tous les deux ans environ.

Depuis le 18 juin 2019, les horaires de distribution du courrier ont évolué. La majorité du courrier continue à être distribuée le matin avec une fin de distribution pouvant aller jusqu'à 16h00.

Dans ce contexte et en plus des deux actuelles plateformes courriers de Belfort (42 tournées) et de Danjoutin (22 tournées), deux sites de proximité composés de 10 facteurs environ sont créés à Delle et à Giromagny.

**Le bureau de poste d'Étueffont conserve ses horaires d'ouverture habituels.**



### Cabinet médical

Rémy CHEVROLET - Hélène CHEVROLET

2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 60 19



Consultations <b>SANS</b> rendez-vous	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 11h00 Lundi, mercredi, vendredi de 15h00 à 17h00
Consultations <b>AVEC</b> rendez-vous	Mardi et jeudi après-midi
Fermé	Samedi après-midi : Médecin de garde ☎ 39 66 - SAMU ☎ 15

La prise de rendez-vous se fait de préférence par internet (via le site <https://www.docavenue.com/>), par courriel, ou éventuellement par téléphone.

**En cas d'urgence**, le cabinet médical est joignable de 8h00 à 20h00 au **03 84 54 60 19**

(en dehors d'une urgence, appelez aux heures d'ouverture)

### Pharmacie

Chantal ÉDUS

6 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 62 26

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 12h00



### Infirmières

Élodie CORNU - Maryline HERBUTÉ  
et Marie-Line MATHEY

2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 67 79

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00

Le samedi sur rendez-vous

Visite à domicile 7 jours sur 7 sur rendez-vous



### Kinésithérapeute

Fabienne DUVERGER

1 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 07 22

sur rendez-vous les lundis, mardis,  
jeudis et vendredis



### Vétérinaires

Bruno SAPY - Muriel CORDIER  
et Stephan BUSTIN

4 Grande Rue - ☎ 03 84 54 67 54

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 19h00



### Ostéopathe

Pascal FAYOLLE

1 rue de Giromagny

☎ 03 84 54 00 86

sur rendez-vous



### Psychologue, psychothérapeute

Lorette GUYENNET

1 rue de Giromagny - ☎ 06 79 46 91 57

sur rendez-vous

